

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 23

Artikel: La photographie et les plantes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bailli à Borgognons dão coté dè pè Grandson ; mā se l'affére de Gueyaume-Tè sè pão contà ein tourdeint son crouion dè pipa, chetâ su onna dzé-valla, su lo soyi, ye faut, po la cantata, onna troupa dè chanteu et dè musicârè et ion po lè z'acouilli, kâ cein sè dit avoué lè quattro partiès et la bassa et avoué onna granta musiqua qu'est tot lo contréro dè cliai dâi carabiniers, kâ hormi la trompetta, que lài est assebin, lài a la vioula, la ioula, la pioula, la flota, lo toutou, lo pévouet, lo kœillet, l'épouffârè, la ronnârè, lo tabornârè et la zonna*.

C'est la zonna que coumeince, avoué la ronnârè, qu'on derai qu'on oût dâi débordenâïes coumeint se lo canon ron-elliâvè dão coté dè Concise, que c'est lè Borgognons que s'approutsont; on momenit après, lo pévouet s'embriyè ein faseint pou, pou, pou, que seimblie que coumeinçont à pétarâ pè contré Bonvelâ; et tsau pou, ti lè z'autro musicârè s'einmodont, que cein fâ bintout on détertin dè la metsance; et quand lè coraillo brâmont lo premi couplet, iò sè dit : « Quand lè Pâodésè dâi montagnès regatont avau lè dérupito, rein n'arrête lo brelan, » seimblie que tot vint avau et qu'on est ào maitain dè la trevougnâ.

Adon y'ein a trâi que tsantont on es-pée dè « Mourir pour la patrie, » mā pas la méma, et ti lè z'autro ruailont quattro iadzo de fila : « Grandson ! » que paraît que c'est lo mot dè passe, après quiet tsantont tot plian et tot dão, on tant bio cantico, mā que n'est pas dein lo chaumo, et qu'on derai que c'est dâi z'orguès; et pas petout l'ont botsi que sè remettont à ruailâ : « Au combat! au combat! »

Après cliai bramâïès, que lè dusont einroutsi, sè câisont on momeint, et la vioula, la ioula, la pioula et la flota ein sublont iena tot balameint, tandi que 'na grachâosa, qu'est tota soletta permîti cliai gaillâ, ein dit onna tant galéza, que fâ tant bio ourè, que cein fâ on rudo pliési, kâ on derai on ransignolet; et cein fâ dão bin ai z'orohiès après lè dégruchès dè l'épouffârè, lè sicliâïes dão kœillet, lè bramâïes dâi boeilans et lo tredon dão tabornârè et dè la zonna.

Quand la pernetta a botsi, lè z'autro reimpougント. Y'en a dou qu'ein diont on bet iò ion fâ lo premi et l'autro lo second, et l'einmodont ti einseimblo lo couplet dè la granta tsapiâïe. Te possiblio quin refredon! quin brelan, quand tsantont lè détraux, lè massuès, lè z'hallebardès, et que diont : « Moo ai Borgognons ! » Cein fâ refrezenâ ! L'est

quie iò la zonna s'ein baillé à roli, et iò l'épouffârè cratchè la mitraille! Et pi faut ourè lè ioulâïès, lè sicliâïès, lè pioulâïès, lè ronnâïès et lè pétâïès dè totès cliai musiquès! non de non! On ein est einsordellâ et portant on sè regâlè dè cein ourâ po cein que cein no fâ peinsâ à cliai vilhio Suisses dâi z'autro iadzo, qu'êtint dâi rudo lulus, et quand on oût cein tsantâ pè cliai d'ora, on sè dit : « Ne sont ni écouessi et ni étiquo! respect! »

Après cé brelan, l'einmourdizont on chaumo, et tsantont dè tieu la libertâ po fini.

Vouaïque cein que l'est què la cantata dè Grandson. Se vo n'ai pas onco cein oïu, allâ à Noutra-Dama lo 17, kâ ti cliai que cognaisont dza la cantata lai vollont retornâ, et pi cliai chanteu dè pè Lozena et dè pè Vevâi sont dâi coo que fâ galé ourè et qu'ein vollont onco derè on part d'autrèz devant la cantata.

Ora, se cein pão vo férè pliséi, vo contéri onco on iadzo, la senanna que vint, la défrepennâ dè Grandson.

MM. les dentistes américains et autres, il n'est rien de nouveau sous le soleil, témoins les lignes suivantes que nous trouvons dans la *Gazette de Lausanne* de 1823 :

M. Taillefer, chirurgien-dentiste, mécanicien, reçu et approuvé par la faculté de médecine de Genève, offre ses services pour tout ce qui est du ressort de son art, placer des dents naturelles ou artificielles, avec ou sans pivot, construire des dentiers, demi-dentiers, portions de dentiers à bases d'or, de platine ou d'argent doré, avec des dents naturelles ou artificielles, et des intervalles émaillés, imitant parfaitement les gencives; il fait, pose et assujettit des pièces mécaniques qui redressent et affermissent les dents obliques ou déplacées et font disparaître cette difformité qu'on appelle *menton de galoché*; il construit toutes sortes d'obturateurs pour remplacer les parties solides et même le voile du palais.

S'étant appliqué à cette branche de la chirurgie mécanique qui remplace les parties du corps mutilées ou amputées, il fait et place des nez artificiels émaillés, des jambes articulées au moyen desquelles on peut marcher sans canne avec promptitude et sûreté, et des bras articulés propres à saisir et tenir les objets, comme avec la main vivante; il construit aussi les instruments de chirurgie qui demandent beaucoup de précision et de fini, et tient à choix des sondes de Ducamp, montées en argent ou en platine. Rue Cornavin, No 4, à Genève.

Grand concert à la cathédrale.

— On n'a peut-être pas assez remarqué jusqu'ici l'annonce du grand concert qui sera donné le dimanche 17 juin, à 3 heures après midi, par l'*Union chorale de Lausanne* et la *Société chorale de Vevey*, avec le concours de solistes distingués, et de l'*Orchestre de la ville et de Beau-Rivage*, renforcé de nombreux artistes et amateurs. Ces divers éléments réu-

niront près de 180 exécutants. Le grand attrait du programme est la *Cantate de Grandson*, paroles d'Oyez et musique de M. Plumhof, musique superbe, qui a laissé des souvenirs inoubliables chez ceux qui l'ont entendue à Lucerne ou à Lausanne, en 1873. Un livret qui va paraître donnera le texte de tous les morceaux, le portrait et la biographie des auteurs et des solistes. — Voir les annonces pour les divers dépôts de billets. Places réservées et numérotées chez M. Tarin, libraire.

Brillant du linge. — Délayer l'amidon avec de l'eau froide, en versant peu à peu cette eau sur la quantité d'amidon jugée nécessaire. Quand il est bien délayé, on le met sur le feu, on ne le laisse bouillir que quelques minutes en ayant soin de remuer constamment. Quand cet empois est encore bouillant, on y plonge un morceau de paraffine ou d'acide stéarique de qualité bien pure, et l'on remue jusqu'à ce que cette substance soit incorporée à l'amidon. La proportion nécessaire est de 5 à 6 centimètres de longueur de bougie pour un litre d'empois.

Le linge imprégné de cette composition devient ferme et très brillant par le repassage.

Nous lisons dans le procès-verbal de la municipalité de Lausanne du 20 janvier 1804 :

Sur la lettre du Petit Conseil, en date du 18 courant, qui nous demande la grande salle de la maison-de-ville pour les séances du Grand Conseil, qui se rassemblera le 30 de ce mois, la Municipalité a chargé le citoyen Fiaux, officier municipal maistre, de faire le nécessaire pour la préparation du local.

On voit par ce qui précède que le bâtiment où se trouve la salle du Grand Conseil, et qui porte sur son fronton la date de 1803, n'était pas terminé en 1804. Ce n'est donc point dans la salle actuelle, comme le disait dernièrement un député, dans son discours sur le monument du major Davel, que le Grand Conseil tint sa première séance, le 14 avril 1803, mais bien dans l'ancienne salle des Deux-Cents, à l'Hôtel-de-Ville.

La photographie et les plantes.

Nous extrayons les lignes suivantes d'une chronique de M. Raoul Lucet, publiée dans le *XIX^e Siècle* :

« Ce que la photographie fait couramment pour des phénomènes dont l'cessive rapidité rend la perception impossible, elle le peut également faire pour d'autres phénomènes que leur lenteur, au contraire, soustrait à notre observation. Tels sont, par exemple, les mouvements dus à la croissance des végétaux.

Voici une plante. Pendant huit jours, trois semaines, un mois, six mois, on l'a photographiée religieusement, soir et matin. Toutes ces photographies, dont les minuscules différences ne s'a-

* La vioula, le violon; la ioula, la clarinette; la pioula, le hautbois; la flota, la flûte; lo toutou, le basson; lo pévouet, le cor; lo kœillet, le picolo ou flûte; l'épouffârè, le trombone; la ronnârè, la contrebasse; lo tabornârè, le tambour; la zonna, la grosse caisse.

perçoivent pas à l'œil nu, ont été recueillies et classées par ordre de date.

Si, maintenant, vous disposez dans le même ordre toutes ces épreuves autour d'un appareil rotatif permettant de les examiner successivement sans interruption, que va-t-il arriver ? Il va arriver que la vie de la plante va être représentée en raccourci, par une procession continue d'images reproduisant en quelques secondes toutes les phases de son existence, toutes ses vicissitudes, toutes ses transformations, tous ses états de développement, pendant tant de semaines ou tant de mois. C'est-à-dire que nous allons avoir l'illusion de la voir naître, grandir, fleurir, puis se faner et dépérir sous nos yeux, comme si, le temps ayant cessé d'exister, le présent et le passé se confondaient. A côté du phénomène de la croissance proprement dite, on en observera en même temps d'autres, tels que l'héliotropisme, c'est-à-dire l'attraction mystérieuse qui, partout et toujours, oriente les feuilles et les fleurs vers la lumière, la multiplication des cellules, les modes divers de bourgeonnement, etc., etc. »

Livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : La situation actuelle de l'Italie et ses causes, par M. Vilfredo Pareto. — Edelweiss. Un roman dans les Alpes, par M. Mario... — Poètes modernes de l'Angleterre. Dante-Gabriel Rossetti, par M. Henri Jacottet. — Ce que j'ai vu au Nouveau-Monde. Notes de voyage, par Mme Mary Bigot. — Catherine Booth, sa vie et son œuvre, par M. Léo Quesnel. — Château-Flottant. Scènes humoristiques, de M. Frank-R. Stockton. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. Bureaux, place de la Louve, 1, Lausanne.

Solution du problème de samedi :

La différence de longueur des deux files de rails est de 9 mètres 425 millimètres. — Une seule réponse juste : M. A. Villaredt, à Zurich.

Boutades.

X... a épousé, à trente ans, une vieille richarde de soixante. Devenu veuf, après dix années de mariage, il demande la main d'une femme de son âge.

La fiancée paraît hésiter.

— Je vous déplaît donc ? dit le futur.

— Oh non ! répond-elle en rougissant, mais j'ai peur que vous me trouviez encore bien enfant !

Lorsque les relations de la vie mettent deux hommes en contact, avant de lier commerce d'amitié, chacun se pose involontairement les deux questions suivantes :

— Puis-je avoir besoin de lui ?

— Peut-il avoir besoin de moi ?

Une jeune femme se présente hier à la mairie.

— Est-ce ici la salle des conciliations ? demande-t-elle à l'huissier de service.

— Non, madame, au contraire, répond ce dernier : c'est ici la salle des mariages !

— Je vous croyais brouillé à mort avec X..., et l'on vous voit toujours ensemble, il est donc redevenu votre ami ?

— Mon ami ! je l'ai en horreur, à tel point que j'ai été obligé de me raccorder avec lui pour pouvoir lui dire encore des choses désagréables.

Voici un épisode qui révèle un des côtés curieux des mœurs de la société anglaise :

M. Disraeli n'était pas seulement un grand homme d'Etat, c'était encore un mari parfait. Mme Disraeli, de son côté, était une épouse modèle. Il n'y avait pas, dans toute l'Angleterre, de ménage plus uni.

Dans une commune du comté d'Essex, à Dunmow, on distribue tous les ans, en grande pompe, une flèche de lard au ménage qui a vécu en bonne intelligence du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Le couple qui a mérité le prix jure sur la Bible, devant l'autel de l'église de Dunmow que, pendant un an, la paix du ménage n'a pas été troublée une seule fois par quelque querelle intestine.

Il y a quelques années, M. Disraeli se présente avec sa femme devant les autorités de Dunmow pour réclamer le prix d'une année entière de patience et de soumission mutuelle. On lui décerna le lard avec toutes les formalités d'usage. Les récipiendaires doivent s'agenouiller sur deux pierres pointues, pendant la prestation du serment, et ne point bouger pendant l'allocution du prêtre. Ces conditions furent religieusement observées par M. et Mme Disraeli, et on les vit s'acheminer, bras dessus, bras dessous, en tête de la procession grotesque qui accompagne toujours cette cérémonie.

Deux vieilles demoiselles, qui avaient l'habitude de rossignoler des duos, invitèrent un soir un pianiste, espérant qu'il voudrait bien accompagner quelques-uns de leurs morceaux favoris. A peine arrivé, on le place devant l'instrument. Il se laisse faire sans mot dire, mais se promettant déjà que ce serait sa première et dernière visite dans la maison.

Bref, les deux vieilles demoiselles attaquent une romance ; mais comme elles étaient loin de marcher ensemble, l'accompagnateur s'arrête au bout de quelques mesures et demande :

— Laquelle de vous deux faut-il suivre ?

Dans un salon, on parle d'une jeune femme qui vient de perdre son mari

— Avez-vous remarqué comme elle a l'air gai depuis son veuvage ?

— Dame ! cela se comprend, dit une dame ; elle est encore dans son deuil... de miel !

Recommandation d'une mère à sa fille :

— Et, rappelez-vous, chère enfant, qu'une jeune fille bien élevée ne doit jamais mentir sans nécessité.

Un cafetier se marie et initie sa femme aux mystères du métier.

— Pour faire un bon mélange de café, je mets un quart de martinique, un quart de moka et un quart de bourbon.

— Et le quatrième quart ?

— Le quatrième ? Mais je ne mets jamais que trois quarts.

L. MONNET.

AVIS AUX NOUVEAUX ABONNÉS

Le Conteure Vaudois sera adressé gratuitement, jusqu'au 30 juin prochain, aux personnes qui prendront un abonnement à dater du 1^{er} juillet.

CAUSERIES du CONTEUR VAUDOIS

Première série, nouvelle édition : illustrée, contenant entre autres : La mappemonde qui penche. — On voïadzo ein tsemin dè fai. — Les domestiques femmes. — Réponse de deux servantes. — La bataille dè St-Dzaquidé — L'histoire dè Guyaume-Tè. — La fin des épaulettes. — Lettre d'un Grand-conseiller. — Lè dou rats. — Une fête villageoise. — Une revue d'autrefois. — Lè dragons dè Villà. — La tsanson dào thorax. — Le char de Jean Louis. — Surnoms des communes Vaudoises. — Aux habitants des étoiles. — Une fête villageoise, et plusieurs autres morceaux amusants. — En vente au bureau du Conteure et chez tous les libraires. Prix fr. 2.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,10. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 %, à fr. 107,25. — De Serbie 3 % à fr. 76. — Bari, à fr. 55. — Barletta, à fr. 37,50. — Milan 1861, à 35. — Milan 1866, à fr. 9,65. — Venise, à fr. 22,25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 109,25. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,75. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 17. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & C°, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.